

Les synthèses de l'Auran

NON, TOUS LES SENIORS NE ROULENT PAS SUR L'OR



Le contexte social national des dernières semaines a remis sur le devant de la scène la situation économique des seniors : évolution du taux de CSG, indexation des retraites sur l'inflation... À cela, s'ajoutent les discussions liées aux évolutions envisagées du système des retraites : allongement de la durée de cotisation, mécanismes de décote et de surcote, passage à une retraite par points etc.

Cette synthèse de l'Auran aborde la question des revenus et du patrimoine des seniors en s'attachant plus particulièrement à une meilleure compréhension de la situation locale. Jusqu'à peu, les seniors apparaissaient souvent comme des personnes plutôt riches, bénéficiant d'un patrimoine élevé et d'un revenu mensuel garanti. Si ce n'est pas totalement faux, il est nécessaire de rappeler que de grands écarts de revenus existent aussi entre les seniors. Même si les inégalités apparaissent localement moins marquées qu'ailleurs, la pauvreté est une réalité qui touche plus de 9 000 ménages âgés dans la métropole nantaise. Cette situation n'est pas non plus homogène sur le territoire métropolitain et se traduit par une intensité plus ou moins forte selon les quartiers, l'histoire et les spécificités de chaque commune. Mais voilà, les « vieux pauvres » sont bien souvent oubliés.

Cette situation et son évolution future probable, appellent une action publique locale renforcée et diversifiée dans les années à venir : parce que le nombre de ménages seniors pauvres devrait augmenter fortement, ne serait-ce que par la dynamique démographique locale, et parce que les parcours de vie qui mènent à une situation de pauvreté au grand âge et les besoins qui en découlent sont nombreux. Bref, autant de sujets sur lesquels des politiques publiques locales peuvent apporter des réponses complémentaires et adaptées.

Chiffres clés



21 068 € / an unité de consommation

C'est le revenu médian d'un ménage âgé de plus de 75 ans, contre 22 605 €/an/unité de consommation entre 50 et 59 ans

290 000 €

c'est le montant de patrimoine brut moyen d'un ménage de plus de 70 ans

Le niveau de vie des 10 % les plus riches est

3,5 X

plus élevé que celui des 10 % les plus pauvres.

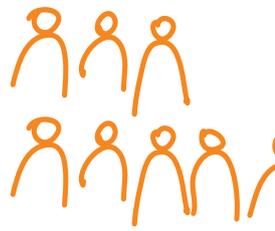
9 000

ménages de plus de 60 ans vivant *sous le seuil de pauvreté* en 2015 dans la métropole nantaise.

50 %

des ménages âgés les plus pauvres (1^{er} décile) de la métropole nantaise sont logés dans le parc social (33 % sont propriétaires, 17 % sont locataires). Pour les ménages pauvres les plus jeunes, la mobilisation du parc social est équivalente mais la mobilisation locatif privé est plus forte (6,5 % sont propriétaires, 43 % sont locataires).

ÂGE ET ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS



Les niveaux de vie des ménages ont globalement progressé depuis 20 ans, avec une stabilisation observée au cours des dernières années : en 1996 s'il était de 17 300 € au niveau national, celui-ci a progressé jusqu'en 2009 pour se maintenir depuis au-dessus de 20 000 € par an et par unité de consommation* (UC). En 2015, le niveau de vie annuel médian s'établit en 2015 à 20 300 € par UC. Le contexte économique national d'après la crise de 2007 explique cette situation.

LES REVENUS PROGRESSENT AVEC L'ÂGE ET LE NIVEAU DE QUALIFICATION, JUSQU'À UN CERTAIN POINT

Deux paramètres influencent plus particulièrement le niveau des revenus des personnes :

L'âge : En lien avec la valorisation de l'expérience, le niveau de vie des individus tend à croître avec l'âge. Au niveau national, il passe ainsi d'une valeur médiane de 17 752 € par an chez les moins de 30 ans à 23 394 € par an entre 60 et 74 ans et 21 068 €/UC pour les plus de 75 ans.

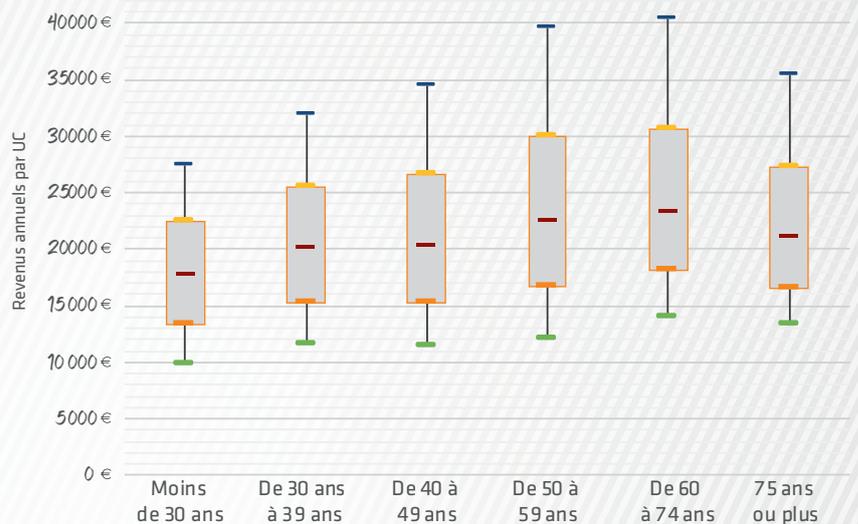
La formation/qualification :

Le niveau de formation (part et durée des études supérieures) explique les écarts de niveaux de vie entre catégories socio-professionnelles (CSP), même si la formation initiale ne garantit pas l'obtention d'un emploi en adéquation. Ainsi, les ouvriers disposent d'un niveau de vie de 17 420 € et celui des cadres de 31 430 €. Le niveau de vie des retraités est à mi-chemin entre celui des professions intermédiaires et des ouvriers / employés (20 830 €).

Au-delà des critères d'âge et de formation, les revenus peuvent aussi varier selon les situations individuelles (le genre, la situation familiale etc.).



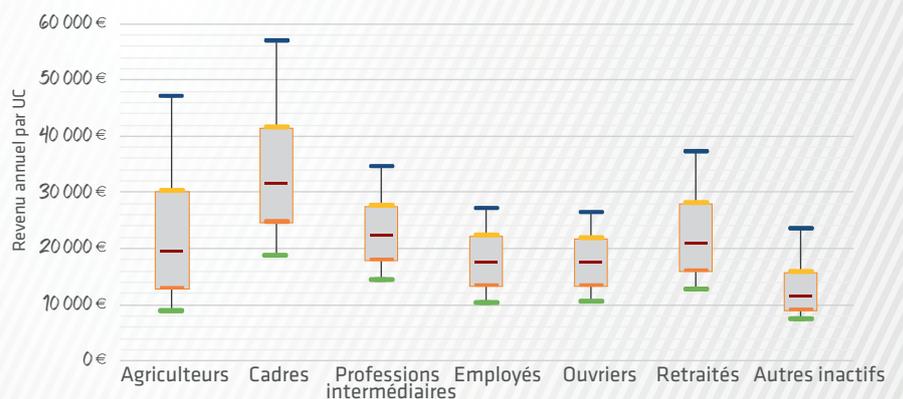
Niveau de vie par âge de la personne de référence en France en 2015



Source : Auran, d'après Insee Filosofi 2015

■ 9^{ème} décile
■ 3^{ème} quartile
■ Médiane
■ 1^{er} quartile
■ 1^{er} décile

Niveau de vie par CSP de la personne de référence en France en 2015



Source : Auran, d'après Insee Filosofi 2015

*voir définition P 12

Niveau de vie par âge de la personne de référence en France en 2015

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	De 60 à 74 ans	75 ans ou plus
9 ^{ème} décile (d9)	27 443 €	31 962 €	34 369 €	39 613 €	40 364 €	35 331 €
3 ^{ème} quartile (Q3)	22 523 €	25 569 €	26 559 €	30 048 €	30 587 €	27 211 €
Médiane (Q2 / d5)	17 752 €	20 105 €	20 345 €	22 605 €	23 395 €	21 068 €
1 ^{er} quartile (Q1)	13 382 €	15 303 €	15 310 €	16 640 €	18 079 €	16 513 €
1 ^{er} décile (d9)	9 832 €	11 550 €	11 444 €	12 048 €	13 903 €	13 375 €
écart d1/d9	2,8	2,8	3,0	3,3	2,9	2,6

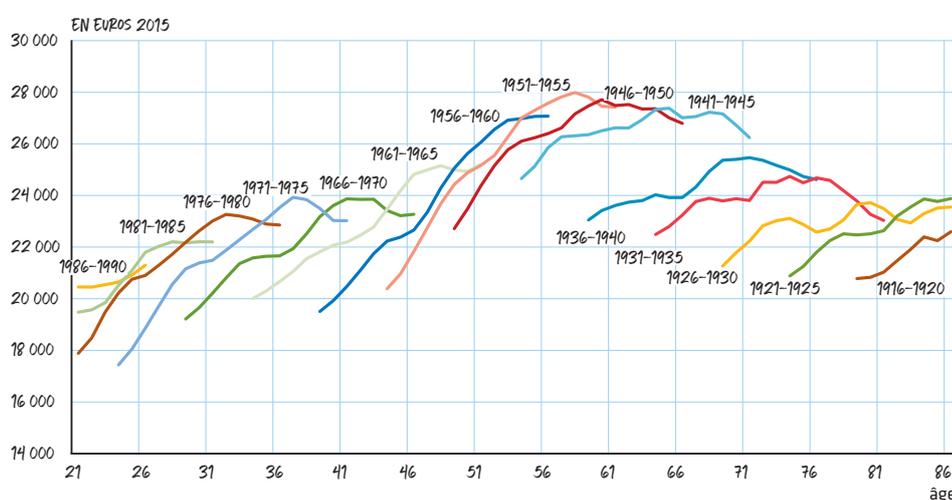
source : Auran, d'après Insee - Filosofi 2015

Niveau de vie par CSP de la personne de référence en France en 2015

	Agriculteurs	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	Ensemble
9 ^{ème} décile (d9)	46 980 €	56 710 €	34 410 €	27 090 €	26 230 €	37 170 €	23 260 €	37 510 €
3 ^{ème} quartile (Q3)	30 160 €	41 420 €	27 550 €	22 080 €	21 750 €	27 880 €	15 790 €	27 430 €
Médiane (Q2 / d5)	19 410 €	31 430 €	22 330 €	17 440 €	17 420 €	20 830 €	11 440 €	20 300 €
1 ^{er} quartile (Q1)	12 710 €	24 580 €	17 900 €	13 360 €	13 330 €	15 990 €	8 880 €	14 840 €
1 ^{er} décile (d9)	8 640 €	18 590 €	14 250 €	10 190 €	10 430 €	12 590 €	7 190 €	10 860 €
écart d1/d9	5,4	3,1	2,4	2,7	2,5	3,0	3,2	3,5

source : Auran, d'après Insee - Filosofi 2015

Niveau de vie par génération suivant l'âge moyen de la génération de 1996 à 2015



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : les personnes nées entre 1951 et 1955 disposent à 58 ans en moyenne (57 à 59 ans) d'un niveau de vie moyen de 27 990 euros.

Sources : Insee - DGI, enquête Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; Insee - DGFIP - Cnaf - Cnav - CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2015.

Le niveau de vie des individus est également marqué par la génération d'appartenance (graphique ci-contre).

Ainsi, le niveau de vie des individus nés avant 1940 apparaît nettement en retrait par rapport à celui des générations suivantes. En effet, à l'âge de 66 ans, le niveau de vie de la génération 1936-1940 était de près de 24 000 €. Lorsque la génération née entre 1941 et 1945 a elle aussi atteint 66 ans, son niveau de vie était alors de plus de 27 000 € (soit un niveau de vie au même âge 17 % supérieur). D'une manière générale, chaque génération tend à bénéficier d'un niveau de vie supérieur à la précédente au même âge.

À partir de 2010, cette progression marque le pas et s'inverse. Ainsi, entre 2013 et 2015, il était plus fréquent que le niveau de vie de la génération suivante soit finalement inférieur à celui connu au même âge par la génération quinquennale précédente. À noter que cette inversion touche toutes les générations, et pas seulement celles des seniors...

ÂGE, PATRIMOINE ET REVENUS SONT CORRÉLÉS, MAIS PAS HOMOGENES

Loin d'être le seul facteur, l'âge est un critère déterminant pour le patrimoine. Il renvoie logiquement à une certaine temporalité nécessaire pour le constituer, mais aussi aux arbitrages des ménages qui renvoient simplement au cycle de la vie (ex : achat de son logement).

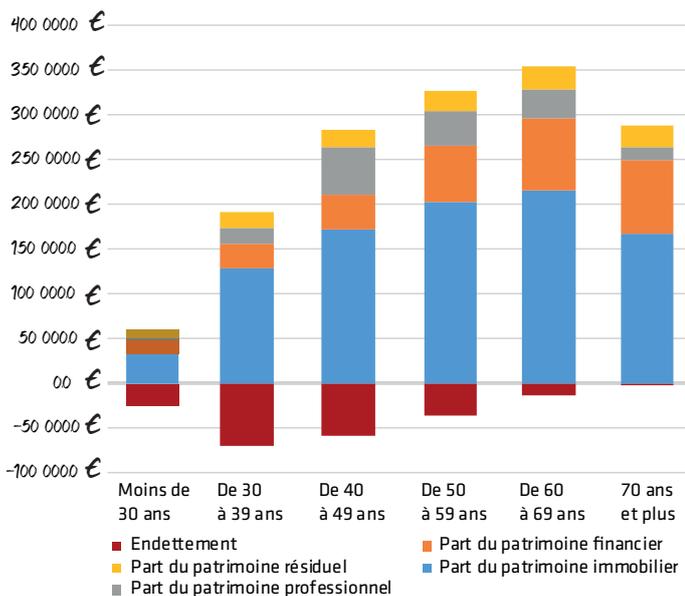
Selon la tranche d'âge considérée, le patrimoine immobilier représente entre 50 % et 70 % du patrimoine des ménages avec des valorisations moyennes allant d'un peu plus de 30 000 € pour les ménages de moins de 30 ans à près de 220 000 € entre 60 et 69 ans. Conséquence directe de l'achat immobilier pour de nombreux ménages, l'importance du patrimoine immobilier est à mettre en perspective avec les passifs qu'il induit souvent. Ainsi, le montant de dettes est plus important sur les tranches d'âge les plus jeunes avec près de - 70 000 € en moyenne entre 30 et 39 ans pour revenir à - 13 500 € entre 60 et 69 ans.

Les plus âgés semblent ainsi disposer d'un patrimoine plus important, mais tous ne sont pas propriétaires de

leur logement (près de 20 % des ménages de plus de 70 ans qui vivent dans un logement ordinaire dans la métropole nantaise ne le sont pas...) et n'ont pas eu les revenus suffisants pour se constituer un patrimoine important. Enfin, pour les individus de 70 ans et plus, le niveau de patrimoine est plus faible que celui des 60-69 ans :

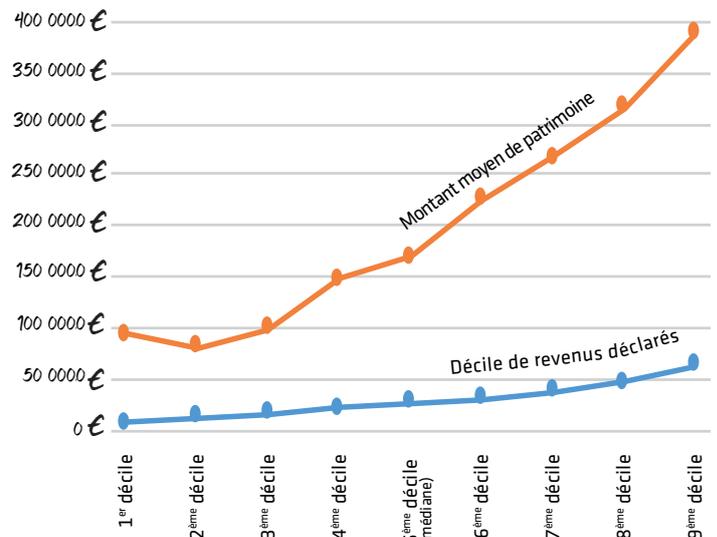
- le niveau de vie de ces générations nées avant 1945 a été plus faible que celui des générations suivantes (graphique page 3),
- la plus forte mortalité des hommes a accru la proportion de femmes sur cette tranche d'âge ; ces femmes ont vécu à une époque où le taux d'activité des femmes était sensiblement plus faible,
- ces personnes ont déjà eu à puiser dans leurs économies pour financer leur longévité.

Patrimoine brut moyen par type d'actifs selon l'âge de la personne de référence du ménage - 2015



Source : Auran, d'après DGI-Filocom 2015 ; Insee - Enquête Patrimoine 2015

Montant moyen de patrimoine par décile de revenus des ménages (France, 2015)



Source : Auran, d'après Insee Enquête Patrimoine et DGI FILOCOM 2015

LES INÉGALITÉS SONT LES PLUS FORTES ENTRE 50 ET 59 ANS, ET DIMINUENT ENSUITE

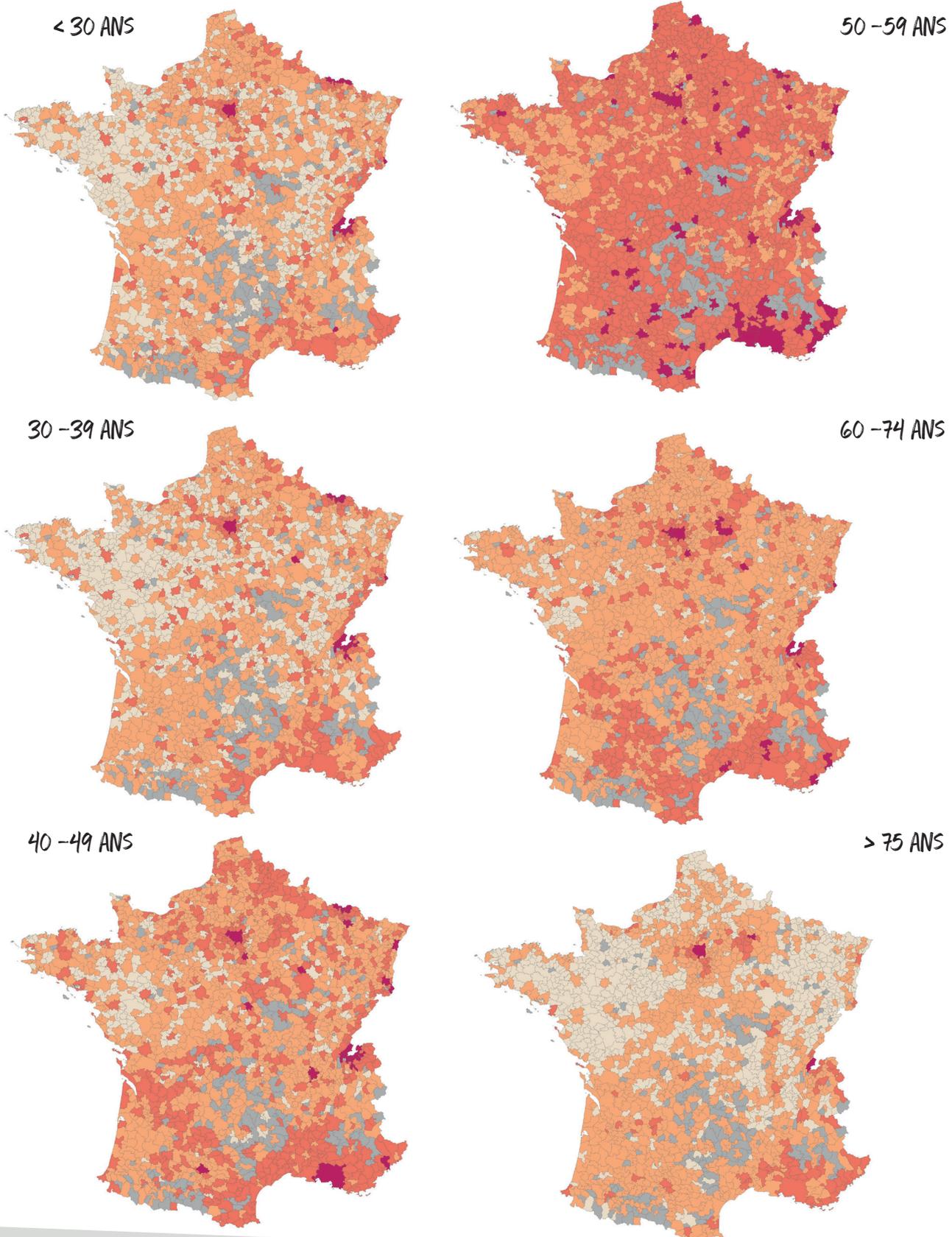
Au niveau national, les 10 % des ménages les plus riches gagnent 3,5 fois plus que les 10 % les ménages les plus pauvres. Pour autant, ces écarts sont moins marqués lorsque l'on compare le niveau de revenus au sein de chaque tranche d'âge : le rapport entre les 10 % des plus riches et les 10 % les plus pauvres est généralement contenu entre 2,1 et 2,2. Les plus fortes inégalités sont observées autour de 50-59 ans avec des écarts qui s'établissent à 2,4. Ces écarts diminuent sur les tranches d'âges supérieures, avec l'augmentation de la part des

retraités (respectivement 2,2 entre 60 et 74 ans et 2,1 pour les 75 ans et plus).

Quelle que soit la tranche d'âge, le niveau de vie des 10 % des ménages les plus pauvres varie assez peu et reste compris entre 10 000 et 14 000 €/an et par UC, y compris auprès des plus de 60 ans : être âgé n'est pas un bouclier contre la pauvreté et la baisse des inégalités aux plus grands âges s'explique avant tout par la baisse des revenus les plus élevés.

Inégalités de revenus des ménages par EPCI en 2015

Écart de revenus entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres (rapport interdécile)



Rapport interdécile, toutes tranches d'âge confondues

- Inférieur à 2,5 - Inégalité de revenus faible
- De 2,50 à 3 - Inégalité de revenus modérée
- De 3 à 4 - Inégalité de revenus forte
- Supérieur à 4 - Inégalité de revenus très forte
- Donnée non disponible

Source : INSEE - Filosofi 2015 Réalisation : AURAN - 2019



DES ENJEUX DE VIEILLISSEMENT NUANCÉS SELON LES QUARTIERS

❶ CERTAINS QUARTIERS SONT PARTICULIÈREMENT IMPACTÉS PAR LE VIEILLISSEMENT

En 2015, deux habitants de la métropole sur trois résident à l'intérieur du périphérique Nantais (65 %), mais seulement un sur deux s'agissant des personnes âgées de 65 ans ou plus (49 %).

Cette plus grande « dispersion » des seniors s'explique par l'histoire de chaque commune : le fort développement démographique des années 1970 et 1980 s'est traduit par la croissance des communes extra-périphérique, avec une poussée de l'accession à la propriété et un fort développement pavillonnaire.

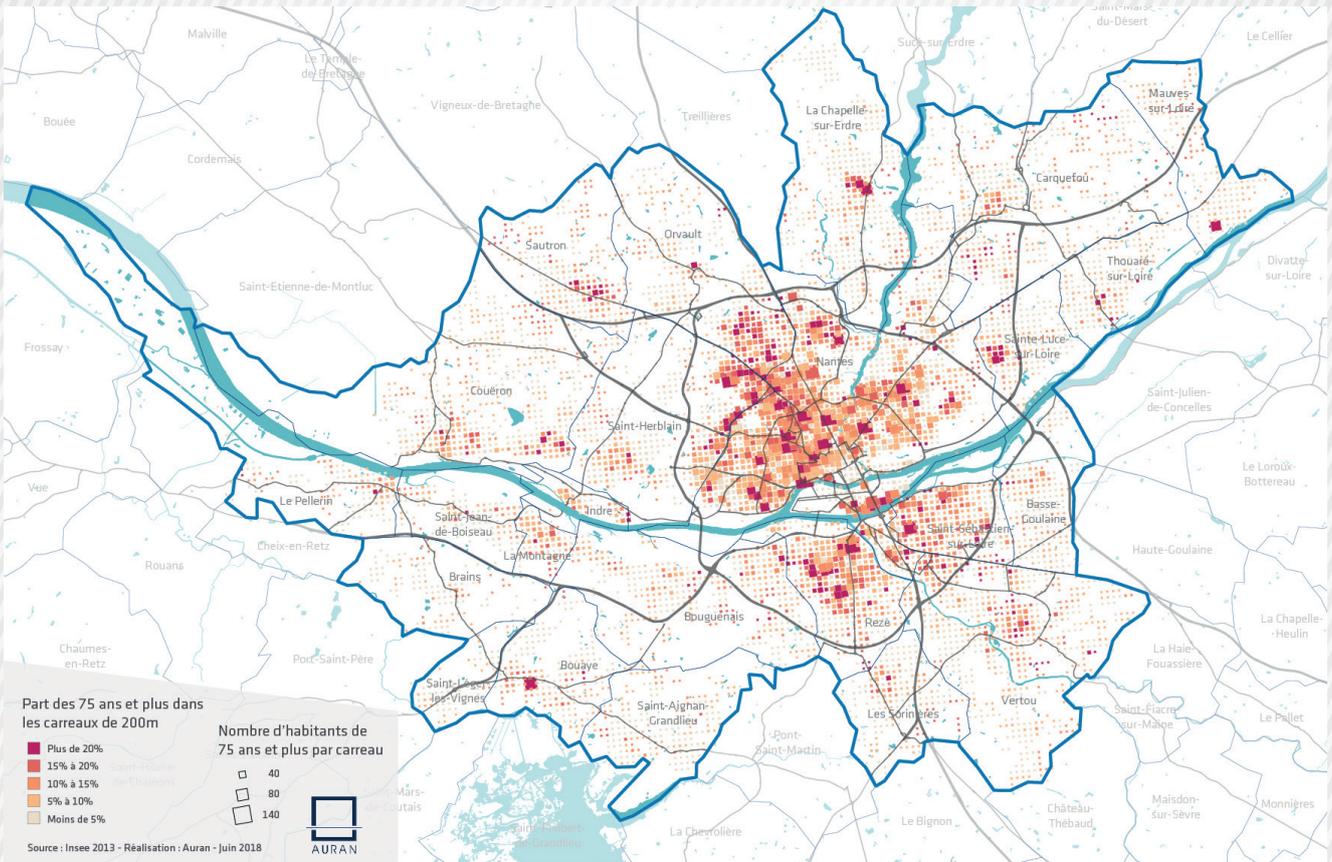
Ainsi, à une échelle plus fine, la répartition des personnes âgées de 75 ans ou plus montre encore une certaine concentration intra-périphérique, notamment au Nord Loire ou encore sur l'île de Nantes dans sa partie Sud-Est.

A l'inverse, la dispersion des seniors âgés de 65 à 74 ans est sensiblement plus marquée. De fortes proportions de personnes appartenant à cette tranche d'âge sont observées à Sautron (bourg), à la Chapelle-sur-Erdre (de part et d'autre de la rue du Plessis), à Carquefou (sud bourg), à Sainte-Luce-sur-Loire (ouest de l'A811) ou encore à Saint-Herblain (bourg) et Couëron (Chabossière).

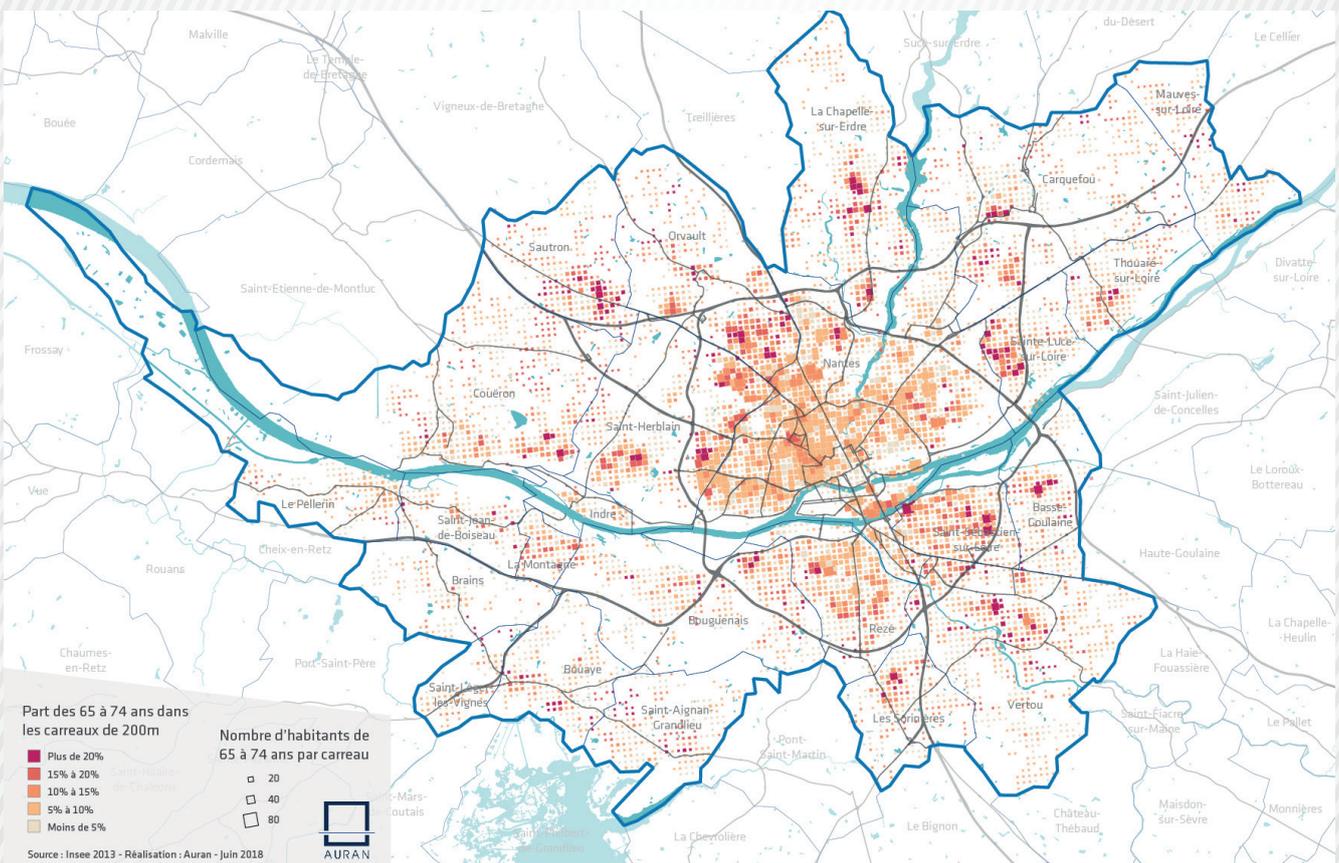
	Moins de 15 ans	15 - 29 ans	30 - 44 ans	45 - 59 ans	60 - 74 ans	75 ans et plus	TOTAL
Basse-Goulaine	1 579	1 486	1 410	2 187	1 460	576	8 698
Bouaye	1 572	1 164	1 475	1 581	1 063	445	7 300
Bouguenais	3 843	2 966	3 846	3 883	2 840	1 436	18 815
Brains	597	426	564	648	391	116	2 741
Carquefou	3 714	4 073	3 378	4 085	2 790	1 372	19 411
Couëron	4 106	3 389	4 225	4 411	2 872	1 571	20 573
Indre	820	621	907	821	493	273	3 935
La Chapelle-sur-Erdre	3 884	3 108	3 676	4 059	3 181	1 252	19 159
La Montagne	1 300	887	1 247	1 334	797	569	6 135
Le Pellerin	1 123	782	1 094	938	674	353	4 964
Les Sorinières	1 544	1 377	1 519	1 797	1 218	607	8 063
Mauves-sur-Loire	699	487	683	679	425	227	3 200
Nantes	48 208	87 595	62 135	48 670	33 718	23 056	303 382
Orvault	4 705	4 167	4 646	5 084	4 436	2 596	25 634
Rezé	7 356	7 307	7 884	7 949	5 020	4 133	39 649
Saint-Aignan de Grand Lieu	778	566	746	935	673	181	3 879
Saint-Herblain	8 697	8 659	9 229	8 470	6 874	3 857	45 786
Saint-Jean-de-Boiseau	1 305	830	1 228	1 101	745	357	5 566
Saint-Léger-les-Vignes	378	288	370	384	216	72	1 708
Saint-Sébastien-sur-Loire	4 528	4 758	4 807	5 446	4 034	2 798	26 371
Sainte-Luce-sur-Loire	3 076	2 757	2 938	3 129	2 420	852	15 172
Sautron	1 358	1 211	1 228	1 529	1 525	787	7 639
Thouaré-sur-Loire	2 038	1 659	1 935	1 917	1 263	656	9 468
Vertou	4 071	3 446	4 011	5 502	3 973	2 122	23 124
Nantes Métropole	111 278	144 010	125 182	116 540	83 099	50 263	630 372

source : Auran, d'après Insee 2015

Répartition des personnes de 75 ans et plus en 2013



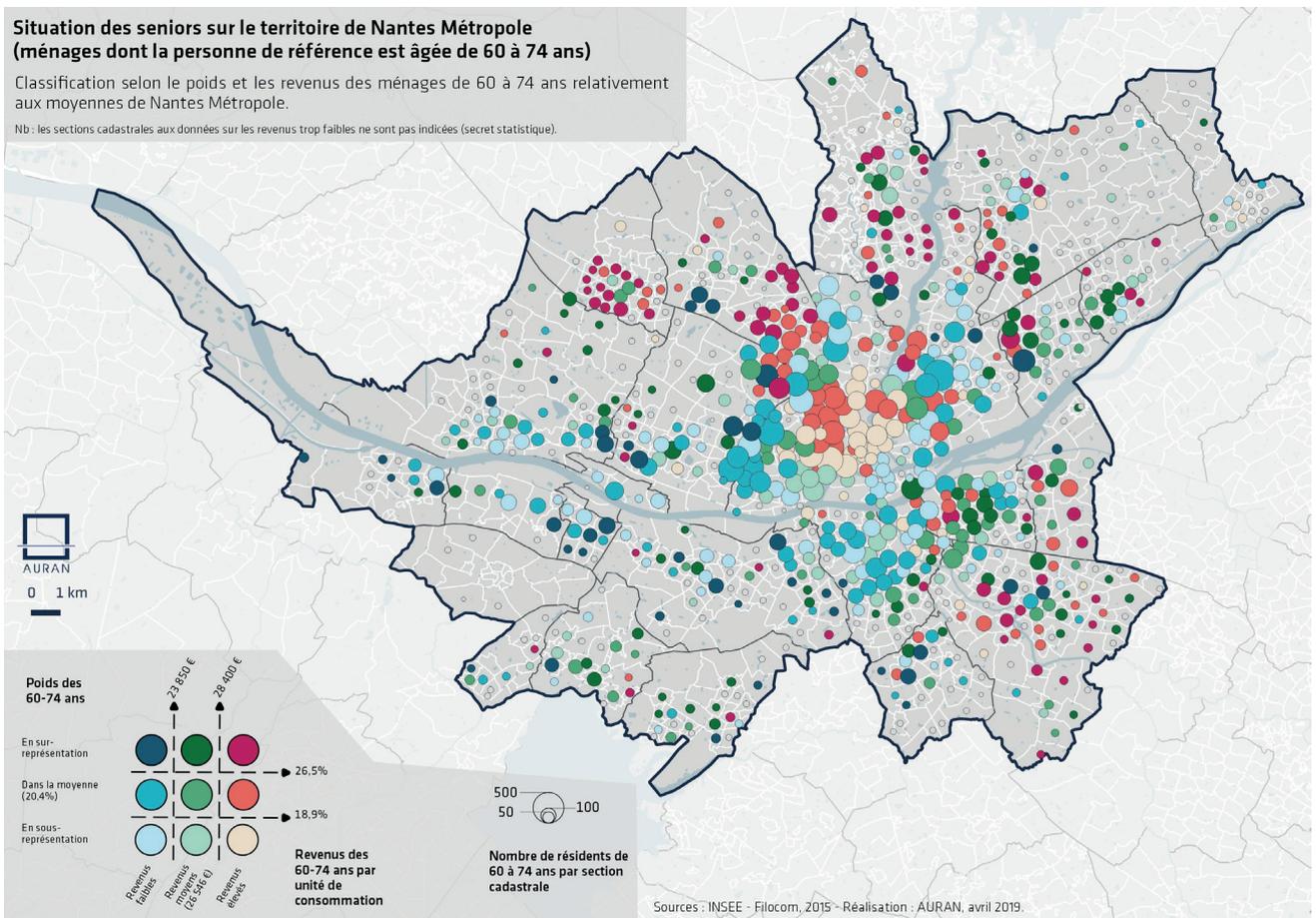
Répartition des personnes de 65 ans à 74 ans en 2013



QUARTIERS DE SENIORS RICHES ET QUARTIERS DE SENIORS PAUVRES

Les besoins des seniors sont diversifiés, et les politiques publiques susceptibles d'y répondre ne s'appliquent pas uniformément sur le territoire métropolitain du fait de multiples spécificités géographiques et historiques locales. Sur ce point, le croisement du niveau de revenu et de ces proportions de seniors âgés plus ou moins marquées fait ressortir des spécificités territoriales fortes. Pour poser ce regard sur les quartiers de la métropole, nous proposons une visualisation qui croise 3 axes complémentaires d'analyse :

- Apprécier l'écart entre les revenus des seniors du quartier et celui de l'ensemble des ménages de la métropole. Les quartiers des seniors aux revenus plus élevés apparaîtront avec des teintes rouges, ceux qui disposent des revenus les plus faibles apparaîtront en bleu et ceux qui disposent de revenus proches de la moyenne en vert.
- Apprécier le nombre réel de seniors de chaque quartier. Là encore trois catégories de quartiers : les quartiers marqués par une sur-représentation de seniors seront identifiés avec des teintes foncées, ceux avec une faible part de seniors en teintes claires et ceux se situant dans la moyenne de la métropole afficheront des teintes moyennes.
- Apprécier le nombre réel de seniors de chaque quartier : le cercle est proportionnel au nombre de seniors de chaque secteur considéré.



Les seniors de 65 à 74 ans :

En 2015, l'Insee compte 83 000 seniors de cette tranche d'âge dans la métropole nantaise. Selon les secteurs, la situation de ceux-ci apparaît assez contrastée :

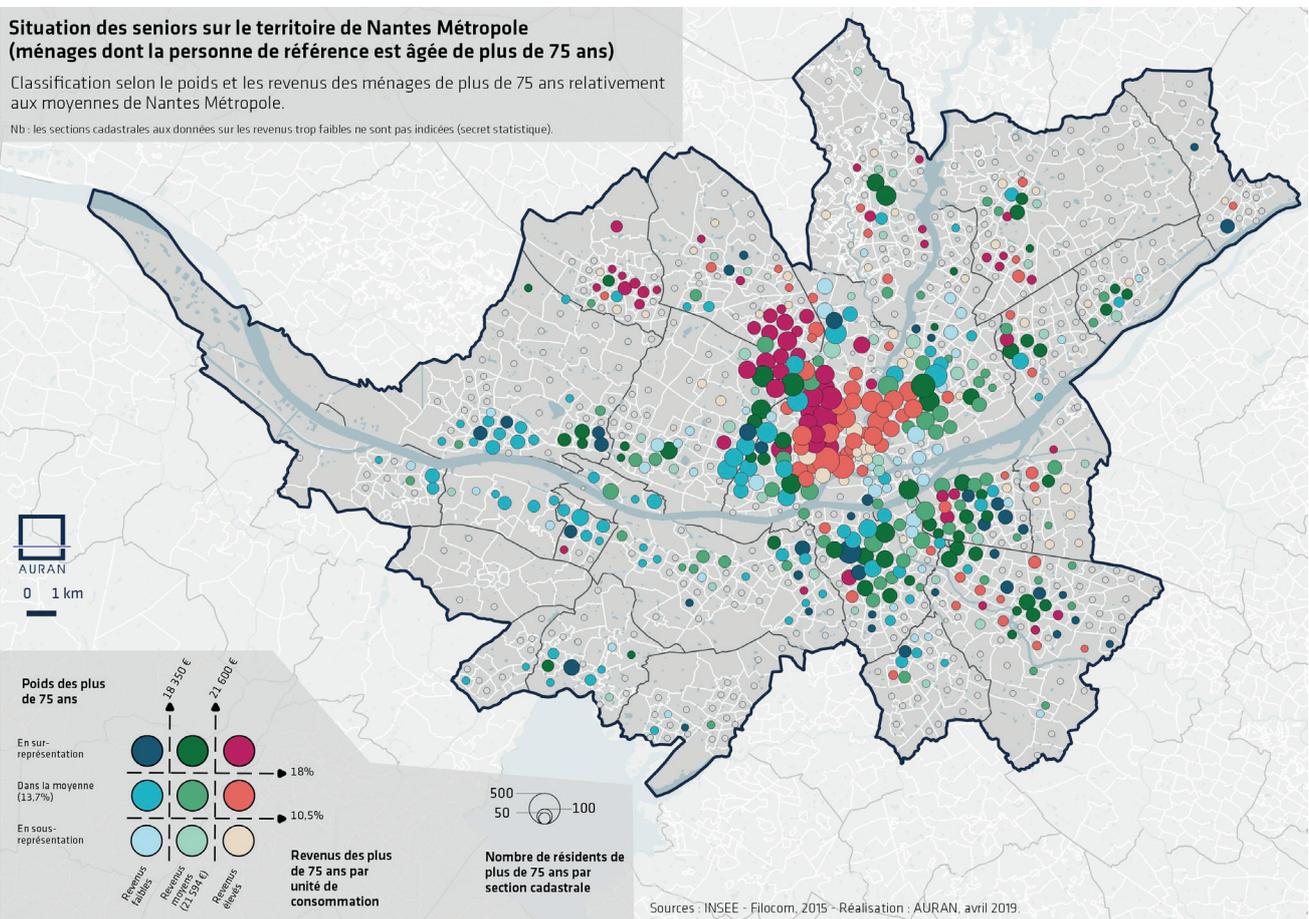
En intra-périphérique, de nombreux seniors modestes sont identifiés dans la ville de Nantes, notamment dans les quartiers de la politique de la ville (Grand Bellevue, Dervallières, Nantes Nord, Bottière Pin-Sec, ...). La commune de Rezé apparaît également assez marquée par ce phénomène, et pas seulement autour du quartier du Château.

En extra-périphérique, de nombreux secteurs en aval de Nantes (tant au Nord qu'au Sud de la Loire) sont marqués par des profils de seniors plutôt modestes, notamment sur la commune de la Montagne, et dans le secteur de la Chabossière à Couëron. De manière plus dispersée, d'autres secteurs sont marqués par une surreprésentation de seniors disposant d'un faible niveau de vie : quartier de la Bugallière à Orvault, quartier de la Gesvrine à La Chapelle-sur-Erdre, dans le bourg de Sainte-Luce-sur-Loire, quartier des Viviers à Vertou, ou encore au Nord-Est du bourg des Sorinières.

Les seniors de 75 ans et plus :

L'Insee compte 50 000 individus de cette tranche d'âge dans la métropole nantaise.

Le profil des quartiers est assez similaire à ce qui est observé sur la tranche d'âge 64-75 ans : seniors généralement plus modestes dans les quartiers de la politique de la ville, en secteur aval de Nantes et dans quelques quartiers dispersés (bourg de Brains, de Mauves-sur-Loire, quartier de la Profondine à Saint-Sébastien-sur-Loire), etc.



ANTICIPER LA HAUSSE DES MÉNAGES SENIORS PAUVRES ET RÉPONDRE À LEURS BESOINS

LE NOMBRE DE SENIORS MODESTES A PEU PROGRESSÉ AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

Dans la métropole nantaise, le nombre de ménages vivant sous le seuil de pauvreté* est passé de près de 35 700 en 2007 à près de 42 000 en 2015, soit une augmentation de plus de 6 000 ménages en 8 années (+17%).

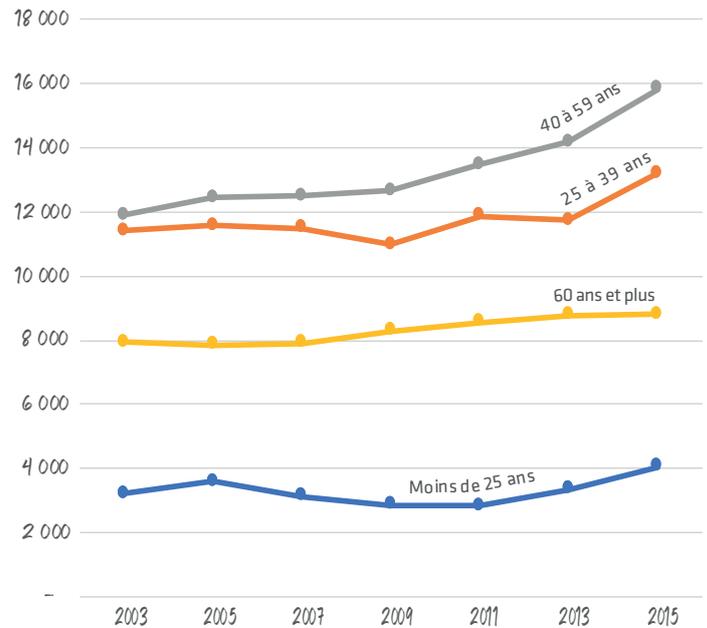
La plus forte progression est observée chez les ménages dont la personne de référence est âgée de 40 à 59 ans (+3 350 ménages en 8 ans, soit +27%), avec une forte accélération sur la période 2013-2015. Le nombre de ménages pauvres de plus de 60 ans a progressé de 900 ménages (+11%) entre 2007 et 2013 et s'est ensuite maintenu jusqu'en 2015 à près de 9 000 ménages. La forte composante des pensions (retraites) dans les revenus des ménages les plus âgés explique cette moindre progression de la pauvreté (dit autrement, on peut perdre un travail, mais on ne perd pas ses droits à la retraite...)

PROJECTION DU NOMBRE DE SENIORS PAUVRES : SE PRÉPARER À LA HAUSSE

Dans les années à venir, le nombre ménages de 60 ans ou plus vivant sous le seuil de pauvreté devrait augmenter, ne serait-ce qu'avec l'effet démographique d'une métropole plus peuplée. En effet, les plus fortes hausses de ménages pauvres sont observées chez les 40-59 ans (ils sont près de 16 000 en 2015). Considérant leur faible niveau de revenus à un âge où il devrait être au plus haut (cf. première partie), il est peu probable que leur pension retraite (calculée en fonction de leurs meilleures années de revenus) se traduise par une hausse de leur niveau de vie lorsqu'ils feront valoir leurs droits à la retraite.

Pour estimer une fourchette basse du nombre de seniors sous le seuil de pauvreté, il est possible de mesurer ce que donnerait le maintien de la part des ménages pauvres de plus de 60 ans horizon 2030. Ainsi, en 2015, ils représentent 3,23 % de l'ensemble des ménages de Nantes Métropole. Considérant la croissance démographique envisagée par l'Insee et sur la base d'une taille moyenne des ménages de 2 personnes par logement (aujourd'hui 2,1 à l'échelle de Nantes Métropole), le simple maintien de ce taux de 3,23 % se traduit par une augmentation importante du nombre de ménages concernés (cf. tableau ci-dessous, scénario 1)

Ménages sous le seuil de pauvreté selon l'âge du chef de ménage (seuil de pauvreté fixé à 50 % de revenu médian par UC)



Source : Auran, d'après DGI FILOCOM 2015

Pour estimer une fourchette plus haute (et plus plausible), il est possible d'estimer l'impact du glissement progressif des ménages de 40 à 59 ans dans la catégorie des 60 et plus. Dès lors, ce sont chaque année en moyenne 833 ménages pauvres qui basculeraient dans la catégorie des 60 ans et plus (15 832 ménages de 40 à 59 ans en 2015, soit une catégorie qui compte 19 années). Sur la base de l'application d'un taux de mortalité ordinaire de 37,6 pour 1 000 pour les 60 ans et plus, cela permet d'estimer un nombre de seniors vivant sous le seuil de pauvreté en 2030 qui progresserait sur un rythme sensiblement plus rapide (scénario 2).

Au-delà de ces calculs rapides, qui pourraient être déclinés plus précisément (la réalité devant se situer probablement dans une combinaison de ces deux phénomènes...), ces chiffres illustrent la nécessaire montée en puissance des politiques publiques, locales et nationales, pour répondre aux besoins croissants des seniors les plus pauvres.

Projection du nombre de ménages pauvres âgés de plus de 60 ans à l'horizon 2050

	Situation 2007	Situation 2015	Projection 2030	Projection 2050
Scénario 1 : Hausse liée à la dynamique démographique	7 911 ménages	8 797 ménages	12 000 ménages estimés	13 500 ménages estimés
Scénario 2 : Hausse liée à la dynamique naturelle			15 000 ménages estimés	19 000 ménages estimés

Source : Auran

*voir définition P 12

ORGANISER DES RÉPONSES ADAPTÉES ET DIVERSIFIÉES AUX BESOINS DES MÉNAGES ÂGÉS

Rappelons qu'en 2015, les résidents en établissement d'hébergement pour personnes âgées ne représentaient que 10 % des personnes âgées de 75 ans ou plus. De fait, la réponse aux besoins en logement des ménages âgés passe à 90 % par le logement ordinaire (problématiques d'accès et de maintien).

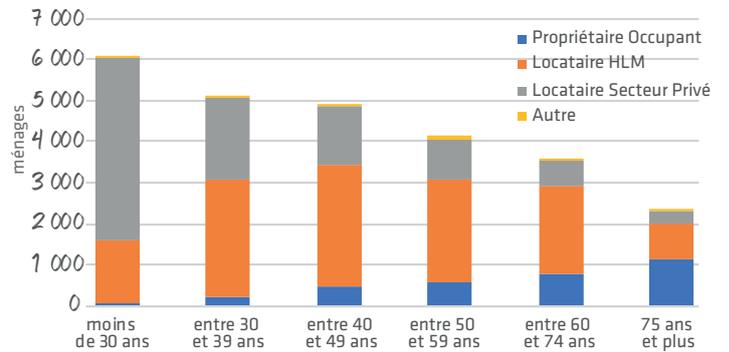
S'agissant des ménages les plus pauvres, les revenus des ménages du 1^{er} décile sont inférieurs à 7 725 € par an et par ménage (France - 2015). 26 280 ménages de la métropole nantaise disposaient de tels revenus en 2015 (soit 9,7 % du total des ménages) dont 6 000 âgés de 60 ans et plus.

Le croisement de l'âge et du statut d'occupation de ces ménages du 1^{er} décile dans la métropole nantaise permet d'apprécier plus finement les conditions de logement des ménages âgés les plus modestes :

- 2 000 ménages du 1^{er} décile âgés de 60 ans ou plus (soit 33 %) sont propriétaires de leur logement, dont 1 200 sont âgés de 75 ans et plus.
- 3 000 ménages (soit 50 %) sont déjà locataires du parc social (dont 2 200 âgés de 60 à 74 ans).

En lien avec les conditions d'accès, le parc locatif privé est assez peu mobilisé par les ménages âgés du 1^{er} décile (1000 ménages, soit 17 %) et l'est même d'autant moins que le ménage est âgé.

Âge et statuts d'occupations des ménages du 1^{er} décile en 2015 - Nantes Métropole (revenus déclarés du ménage)



À la lumière de ces éléments, le vieillissement de la population constitue un enjeu majeur qui impactera inévitablement le parc locatif social et qui rend son développement encore plus indispensable. De même, si la problématique des propriétaires modestes devrait rester forte dans les années à venir, la question des conditions d'une meilleure mobilisation du parc locatif privé doit être également posée.

Dans ce cadre, les leviers d'actions croisés et complémentaires peuvent être identifiés pour répondre aux besoins des seniors les plus modestes actuels et futurs. Ces leviers seront ainsi à décliner en tenant compte du parcours résidentiel des ménages concernés et du type de logement mobilisé. De manière non exhaustive, il peut s'agir des exemples présentés dans le tableau ci-dessous :

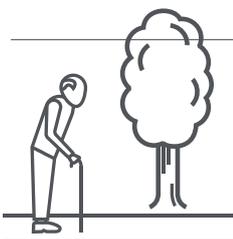


Accès au logement

Maintien/Soutien dans le logement

	Accès au logement	Maintien/Soutien dans le logement
Propriétaires	-	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'adaptation du logement • Service d'aide à domicile
Locataires du parc social	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre un effort de construction soutenu 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les logements aux besoins d'occupants vieillissants • Renforcement du dispositif « logements bleus » • Service d'aide à domicile
Locataires du parc privé	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'intermédiation locative • Poursuivre un effort de construction soutenu 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation d'un dispositif de type « bouclier logement », s'activant dès que le loyer dépasse un taux d'effort spécifique (20 % par exemple) ou permettant de maintenir un « reste à vivre » minimum. • Service d'aide à domicile

Source : Auran



CONCLUSION & ENJEUX

Jusqu'à peu, les retraités avaient parfois l'image de « privilégiés » car ils jouiraient d'un revenu garanti et disposeraient d'un patrimoine élevé. Force est de constater que cette image est caricaturale et de rappeler que tous les seniors ne disposent pas des ressources suffisantes pour faire face seuls à leurs besoins futurs. Loin de faire le tour de la question, cette synthèse de l'Auran permet de poser des constats locaux importants :

Malgré une situation globalement plus favorable en affichant par exemple un niveau d'inégalités plus faible que d'autres grandes métropoles ou encore en enregistrant une plus faible part de personnes vivant sur le seuil de pauvreté qu'au niveau national, la métropole compte un nombre important de seniors modestes. Le nombre de seniors modestes devrait inévitablement progresser dans la métropole nantaise : tant par l'effet démographique d'une métropole plus peuplée, que par le vieillissement d'une génération qui a connu une fin de parcours professionnel difficile et dont le nombre de ménages en situation de pauvreté a fortement augmenté au cours des dernières années.

Au sein de la métropole, la situation n'est pas la même d'une commune à une autre, et d'un quartier à un autre. Pour répondre aux besoins des seniors sur tout le territoire métropolitain, les politiques publiques locales orientées vers les seniors les plus modestes devront se décliner sur plusieurs plans : logement, mobilité, aménagement des espaces publics, lien social et solidarité intergénérationnelle.

Le niveau de patrimoine est corrélé au niveau de revenus des ménages : les ménages âgés les plus modestes disposent d'un patrimoine limité. La revente de son patrimoine immobilier (le cas échéant) ou la mobilisation de ses économies (éventuelles) ne peut constituer une réponse suffisante pour les seniors les plus modestes. Des mécanismes de solidarités sont à renforcer au niveau local et national.

Niveau de vie : Il s'agit du revenu d'un ménage rapporté à son nombre d'unités de consommation.

Unité de consommation : Méthode d'analyse permettant de comparer le niveau de revenus de ménages de tailles différentes. Le nombre d'unité de consommation est déterminé par le nombre et l'âge des occupants : 1 unité de consommation pour le 1^{er} adulte, 0,5 pour les suivants et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans (échelle de mesure OCDE).

Revenu médian / déciles de revenus : Il s'agit du revenu qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50 % de la population ait un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur. Les déciles sont aux revenus qui divisent la population en 10 parties égales en nombres : c'est-à-dire tel que 10 % de la population ait un revenu inférieur au premier décile ou encore 30 % de la population ait un revenu supérieur au 7^{ème} décile. Le 5^{ème} décile correspond à la médiane. Seuil de pauvreté : Il s'agit d'un niveau de revenu calculé par rapport au revenu médian d'un territoire donné. Les évolutions sont présentées ici avec le seuil fixé à 50 % du revenu médian, soit 7 300€ par an et par unité de consommation en 2015.

Définitions

- Enquête revenus et patrimoine, Insee Edition 2018
- DRESS – n°1015 / juil. 2017 – 728 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2015.
- Les synthèses de l'Auran #37 « Nantes Métropole ou comment vieillir en restant jeune »
- Les synthèses de l'Auran #44 « Dans la famille mobile, je voudrais la grand-mère »
- Contributions de l'Auran au grand débat métropolitain :
 - ◇ Démographie : Plus de 2700 seniors de plus chaque année dans la métropole nantaise
 - ◇ Mobilité : le grand écart entre le tout voiture et la marche
 - ◇ Espaces publics : Pour des espaces « seniors friendly » qui profitent à tous
- Rapport du Comité d'Orientation des Retraites – 2019

POUR ALLER PLUS LOIN

Dossier piloté par Hervé Patureau (chef de projet) avec l'appui de l'équipe de l'Auran